Commission des transports Québec

NUMÉRO DE LA DÉCISION	:	2013 QCCTQ 2114 Finale
DATE DE LA DÉCISION	:	20130808
NUMÉRO DE LA DEMANDE	:	168828
PERSONNE DÉSIGNÉE	:	Assunta Suzy Mazza

Personne(s) visée(s) :

9240-7436 QUÉBEC INC.

NIR : R-597531-4

Demandeur

DÉCISION

[1] La demande a pour objet l'autorisation de céder ou autrement aliéner un ou des véhicules lourds immatriculés au nom de 9240-7436 QUÉBEC INC.

[2] Le demandeur a donné l'identité de l'acquéreur de ces véhicules conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec[1].

[3] La cession ne vise pas à contrer l'application d'une mesure administrative imposée par la Commission ou à se soustraire à l'application de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds[2].

PAR CES MOTIFS, **la Commission des transports du Québec :**

ACCUEILLE la demande;

AUTORISE la cession du ou des véhicules lourds identifiés ci-après :

MARQUE :	WABAS
ANNÉE :	2007
NUMÉRO DE SÉRIE :	1JJV532WX7L047353
À L'ACQUÉREUR SUIVANT :	AUTO DIRECT MONTRÉAL INC.

Assunta Suzy Mazza
Personne désignée

[1] L.R.Q. c. T-12, R. 13.01.
[2] L.R.Q. c. P-30.3.